

## A l'attention des associations Mad & Moselle

Thiaucourt, le 15 janvier 2018

*Objet : invitation à une réunion d'information*

*Dossier suivi par : Laure Steyer (Tél. 03 83 81 91 69)*

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Communauté de Communes du Val de Moselle et la Communauté de Communes du Chardon Lorrain ont fusionné, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec l'intégration de la commune d'Hamonville, pour donner naissance à une nouvelle collectivité : la Communauté de Communes Mad & Moselle, composée de 49 communes.

Cette évolution institutionnelle nous amène à définir un nouveau projet pour notre territoire, et à réinterroger l'ensemble des politiques mises en place par les 2 anciennes structures : **harmonisation des règlements existants, évolution ou abandon de certaines actions, ...**,

La politique de soutien aux associations a donc fait l'objet, au même titre que les autres actions et services apportés, d'une réflexion globale, à l'échelle du nouveau territoire, composé aujourd'hui de plus de 250 associations.

Un groupe de travail a ainsi été constitué, et s'est réuni régulièrement au cours de l'année 2017, avec pour objectif de **proposer de nouvelles règles communes, et renforcer l'aide apportée**.

Nous sommes, élus, convaincus de la nécessité de **soutenir les associations locales**, et d'encourager vos initiatives, c'est en ce sens que nous avons construit notre règlement, validé par les conseillers communautaires le 19 décembre dernier. **Vous trouverez ci-joint le nouveau règlement applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain**.

Dans une logique de dialogue continu, je souhaite venir à votre rencontre, pour vous présenter ce nouveau règlement, et les dispositifs que vous pouvez solliciter (prêt de matériel, appui administratif,...).

C'est pourquoi je vous invite à participer à l'un de ces temps d'informations et d'échanges :

- **Jeudi 25 janvier, à 20h, à Thiaucourt (mairie)**
- **Lundi 29 janvier 2018, à 20h, à Novéant (salle socioculturelle)**

Je vous remercie de bien vouloir, pour des raisons logistiques, confirmer votre présence.

Laure STEYER, chargée de mission, est désormais votre interlocutrice privilégiée au sein des services, et se tient à votre disposition pour répondre à vos questions (Tél. 03 83 81 91 69 ; [steyer@cc-madetmoselle.fr](mailto:steyer@cc-madetmoselle.fr)).

Restant attentif à vos préoccupations, et comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Marcel Spendolini  
Conseiller communautaire en charge de la Vie associative



Siège social : Mairie d'Arnaville - 98 Grande rue - 54530 Arnaville

**Pour toute correspondance**

**Communauté de Communes Mad & Moselle - 2bis rue Henri Poulet - 54470 THIAUCOURT-REGNIEVILLE**

**Tél. 03 83 81 91 69**